

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 29 Octobre 2020

Date d'affichage 29 Octobre 2020

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 22 (+ 7 procurations)

votants 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20201106-DEL_20_11_04_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/11/2020

Affichage : 06/11/2020

L'AN DEUX MILLE VINGT

Le QUATRE NOVEMBRE à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de madame Cécile KNITTEL.

Etaient présents : Mme Cécile KNITTEL, M. Gérard GUESNE, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Eric PAPILLON, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Laurent PHILIBERT, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Emmanuel BOIS, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Christophe BISI, Mme Marie-Hélène TROUILLOI, M. Emmanuel VIGNERON, Mme Marie DENONELLE, M. Nicolas GUILLARD, Mme Audrey MAMONTEIL, Mme Olivia JAMAIN, M. Lionel COURTEMANCHE, M. Franck POTAUFEUX, M. Carl GUILLEMIN, Mme Edith ALIX, M. Dominique MORANCE.

Excusés : M. Didier REVEAU (Pouvoir donné à Cécile KNITTEL), Mme Françoise PELLODI (Pouvoir donné à Laurent PHILIBERT), M. Gaëtan THOMAS (Pouvoir donné à Eric PAPILLON), M. Thierry BODIN (Pouvoir donné à Bénédicte MARCHAIS), M. Nicolas CHABLE (Pouvoir donné à Sylvie SEQUEIRA), Mme Sophie DOLLON (Pouvoir donné à Christiane VAN RYSSEL), Mme Delphine LETESSIER (Pouvoir donné à Gérard GUESNE).

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Sylvie SEQUEIRA a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**LANCEMENT D'UNE PROCEDURE DE MARCHE PUBLIC AFIN DE
SELECTIONNER UN ASSISTANT A MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE CADRE DE
LA REHABILITATION DE L'ESCAL**

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu le rapport du maire.

La ville de La Ferté-Bernard pourrait être accompagnée dans le cadre d'une réhabilitation du bâtiment culturel actuel par une assistance à maîtrise d'ouvrage. Cette mission pourrait porter sur plusieurs aspects et être modulable dans le temps.

Elle comporterait :

- Des propositions dans la réalisation d'une tranche de travaux nécessaire au regard de l'utilisation par les différentes activités,
- une expertise et un éclairage dans l'optimisation des volumes en lien avec les spécificités des certaines activités,
- des hypothèses d'extension calibrées selon les besoins du service.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le principe de réalisation de cette opération sur le Bâtiment de l'ESCAL,

AUTORISE monsieur le maire, ou l'un de ses adjoints à lancer la consultation du marché d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage selon la procédure adaptée en vigueur,

AUTORISE monsieur le maire ou l'un de ses adjoints à signer les différents documents et marchés à intervenir,

AUTORISE monsieur le maire ou l'un de ses adjoints à imputer la dépense à la fonction correspondante.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

Pour Copie Conforme,
Le Maire
Didier REVEAU